

## 5°) ACCUEILS DE LOISIRS MATERNEL, PRIMAIRE, ADO

Applicables au 1er juillet 2023

IDENTIFICATION		QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	Information tarif représentant x% du coût de production unitaire du service correspondant	
FORMULES A L'UNITE RESERVEE	FORMULE	JOURNEE COMPLETE	A0	0,00 €	0 %
	JOURS D'ACCUEIL	MERCREDI & VACANCES SCOLAIRES EN PERIODE SCOLAIRE	A	2,70 €	5 %
	HORAIRE D'ACCUEIL	JOURNEE 7h45/18h00	B	3,80 €	7 %
			C	3,90 €	9 %
			D	4,30 €	10 %
	PRESTATIONS RESTAURATION INCLUES	REPAS & GOUTER	E	5,20 €	12 %
			F	6,50 €	15 %
			G	8,20 €	19 %
			M	20,80 €	48 %
	FORMULE	1/2 journée avec repas	Z0	43,10 €	100 %
			Z1	30,20 €	70 %
			A0	0,00 €	0 %
	JOURS D'ACCUEIL	MERCREDI & VACANCES SCOLAIRES	A	1,30 €	5 %
	HORAIRE D'ACCUEIL	MATINEE 7h45/14h00 APRES MIDI 12h/18	B	1,80 €	7 %
			C	2,30 €	9 %
			D	2,50 €	10 %
	PRESTATIONS RESTAURATION INCLUES	REPAS, GOUTER (après midi)	E	3,00 €	12 %
			F	3,80 €	15 %
			G	5,00 €	20 %
			M	12,90 €	51 %
FORMULE	1/2 journée sans repas	Z0	25,20 €	100 %	
		Z1	17,50 €	70 %	
		A0	0,00 €	0 %	
JOURS D'ACCUEIL	MERCREDI & VACANCES SCOLAIRES	A	0,90 €	5 %	
HORAIRE D'ACCUEIL	MATINEE 7h45/12h00 APRES MIDI 12h/18h	B	1,40 €	7 %	
		C	1,70 €	9 %	
		D	1,90 €	10 %	
PRESTATIONS RESTAURATION INCLUES	GOUTER (après midi)	E	2,30 €	12 %	
		F	2,80 €	15 %	
		G	3,80 €	20 %	
		M	9,70 €	51 %	
FORMULE	1/2 journée sans repas	Z0	18,90 €	100 %	
		Z1	13,20 €	70 %	
		A0	0,00 €	0 %	

Le tarif M s'applique aux résidents de Canteleu sans carte QF.

Le tarif Z0 correspond aux résidents hors commune.

Le tarif Z1 s'applique dans les situations suivantes :

1/ Aux résidents hors Canteleu, mais dont la commune de résidence est signataire de la convention intercommunale relative à la scolarisation.

2/ Aux usagers souhaitant inscrire leur enfant sur un Accueil de Loisirs, hors délai, soit dans un intervalle de moins de 15 jours entre la demande et les jours d'inscriptions souhaités.

3/ Aux usagers n'ayant pas honoré les réservations faites préalablement sans justificatif prévu par le Règlement Intérieur.

Pour les enfants des agents municipaux domiciliés hors commune, il sera appliqué le tarif G pour les accueils de loisirs.

## 7°) ACCUEIL DE JEUNES : A2J (Accueil de Jeunes 14/17ans)

Applicables au 1er septembre 2023

IDENTIFICATION		TARIFS
ADHESION A2J ANNUELLE		10,80 €
PRESTATIONS	ADHERENT A2J	2,10 €
	NON ADHERENT	5,40 €
SORTIE A LA JOURNEE	ADHERENT A2J	6,50 €
	NON ADHERENT	16,30 €